Pictogrammes adhésifs Manger ou boire interdit P022 – ISO 7010

Référence : A4481809





DESCRIPTION :

- **Pictogramme adhésif P022 « Interdiction de manger ou de boire »**, conforme à la norme NF EN ISO 7010.
- Signale les **zones dans lesquelles la consommation d'aliments et de boissons est interdite**.
- **Rouleau de 250 autocollants de sécurité** en vinyle à adhésif permanent.
- Disponible en **3 formats : Ø 25, 50 et 100 mm**.
- Adapté notamment aux **laboratoires, industries agroalimentaires, salles propres et zones professionnelles sensibles**.

INFORMATION PRODUIT

Rouleau de pictogrammes adhésifs P022 « Interdiction de manger ou de boire »

Signalez clairement les espaces dans lesquels il est **interdit de manger ou de boire** avec ce rouleau de **pictogrammes adhésifs P022**, conformes à la norme **NF EN ISO 7010**. Ce symbole d'interdiction rouge, blanc et noir permet de matérialiser visuellement cette consigne auprès des salariés, visiteurs et intervenants.

Conditionnés en **rouleau de 250 autocollants de sécurité**, ces pictogrammes en vinyle adhésif sont disponibles en **Ø 25, 50 et 100 mm** afin d'adapter la signalisation au support et aux conditions de visibilité.

Où apposer le pictogramme P022 ?

Le pictogramme **P022 « Interdiction de manger ou de boire »** est destiné aux espaces dans lesquels la consommation d'aliments et de boissons doit être interdite, notamment pour des raisons d'hygiène, de sécurité ou liées à l'activité exercée.

Il peut notamment être utilisé :

- Dans les **laboratoires** et espaces d'analyse ;
- Dans certaines zones des **industries agroalimentaires** ;
- Dans les salles propres et environnements contrôlés ;
- Dans les zones médicales concernées par cette interdiction ;
- Dans les ateliers, locaux techniques ou zones de stockage où la consommation de nourriture et de boissons n'est pas autorisée.

Le pictogramme doit être placé de manière visible, notamment à l'entrée de la zone concernée ou à proximité immédiate de l'emplacement où l'interdiction s'applique.

Caractéristiques du pictogramme adhésif P022

- **Signification :** Interdiction de manger ou de boire
- **Code :** P022
- **Norme :** NF EN ISO 7010
- **Type :** pictogramme d'interdiction
- **Support :** vinyle autocollant
- **Fixation :** adhésif permanent
- **Forme :** ronde
- **Couleurs :** rouge, blanc et noir
- **Dimensions disponibles :** Ø 25, 50 et 100 mm
- **Conditionnement :** rouleau de 250 pictogrammes adhésifs
- **Usage :** intérieur / extérieur

Quel diamètre de pictogramme P022 choisir ?

Le pictogramme « Interdiction de manger ou de boire » est disponible en trois dimensions :

- **Ø 25 mm** pour les petites surfaces et une observation rapprochée ;
- **Ø 50 mm** pour un format intermédiaire adapté à de nombreux supports ;
- **Ø 100 mm** lorsque l'interdiction doit être plus facilement identifiable à distance.

Le choix du diamètre doit tenir compte de la **distance d'observation**, de l'emplacement du pictogramme, des dimensions du support et des conditions de visibilité.

Pourquoi utiliser le pictogramme ISO 7010 P022 ?

La norme **NF EN ISO 7010** harmonise les symboles graphiques utilisés pour transmettre les messages de sécurité. Le code **P022** correspond au pictogramme « Interdiction de manger ou de boire ».

Cette signalisation permet d'identifier clairement les espaces concernés par cette interdiction et de rappeler la consigne sans dépendre uniquement d'un message écrit.

Dans les environnements soumis à des exigences particulières d'hygiène ou de sécurité, le pictogramme vient compléter les **procédures et mesures de prévention** définies par l'établissement.

Les avantages du rouleau de pictogrammes P022

250 pictogrammes par rouleau : ce conditionnement permet d'équiper plusieurs accès, espaces ou équipements avec une signalisation homogène.

Trois diamètres disponibles : les formats **Ø 25, 50 et 100 mm** permettent d'adapter l'autocollant au support et à la visibilité recherchée.

Une pose rapide : le vinyle autocollant avec adhésif permanent permet une application directe sur une surface propre, sèche et adaptée.

Complétez votre signalétique d'interdiction

Retrouvez notre gamme de signalisation d'interdiction pour matérialiser les différentes consignes applicables dans vos locaux.

Découvrez également nos panneaux d'autres interdictions ainsi que notre signalétique pour commerces et ERP pour compléter l'équipement de vos espaces professionnels.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4481809 Diamètre - 25 mm

Réf. A4481909 Diamètre - 50 mm

Réf. A4482009 Diamètre - 100 mm